LES PIERRES GESTION S.P.R.L.

M. Braut Courtier en assurances, syndic, gestion de biens Avenue de Tervueren, 296a, 1150 BRUXELLES

E-mail lespierresgestion@skynet.be

Téléphone 02/770-64-13 Fax 02/770-33-17

I.P.I. 100491 - O.C.A. 13294 R.C.B.:460.519

Association des Copropriétaires de la Résidence « CRISTINA »

Avenue Nouvelle, 53, B - 1040 Bruxelles

Procès-verbal de la seconde assemblée générale extraordinaire de la résidence CRISTINA du jeudi 8 février 2024

1. Vérification des présences

Sont présents (en 1.000èmes): Mesdames et Messieurs Leraillez (26), Dekens J. (18), Dekens S. (18), Maghe-Dong (25), Cabana (18), Dupuis (14), Baudoux (14), Seuncio (29), Van Der Eceken (20), Regler (20), Geweda (29), Braut V. (56), De Lit (16), Dekens S. (16), De Mey M. (30), De Mey N. (21), Motybel (30), De Wulf (17), Klussmann (17), Decour (20), Maté Longfils (30), Rosseels (21), Fruyt C. (68), de Tiège (17), Radvanyi (17), De Mey (34), Beurlet (33), Etienne (21), Braut M. (30), Hennebert (30), Tybebo (17), Ricco (26), Braut-Pétiau (36), Timmermans (18), Nélis Davids (26), George (34), Vurdover Misovie (16), George P. (6), Schrimer (3), Boulanoff (3), Hermant (3), Fontaine (3), Megaro (3), Godfroid (3), Trompetto (3), Manganaro (3), Terlinden (6), Genicot-Lefebvre (3), Meynsbrughen (3), Herreman (6), Salmon (3), Pignot-Lenaerts (6), Leclair (6), Van Haeren (3), De Clerck (3), Kesteman (6) et M. Braut, syndic

Sont représentés (en 1.000èmes): Mesdames et Messieurs Leraillez-(26), Dekens J. (18), Dekens S. (18), Maghe-Dong (25), Cabana-(18), Dupuis (14), Baudoux (14), Seuncio (29); Van Der Eccken (20), Regler (20), Geweda (29), Braut V. (56), De Lit (16), Dekens S. (16), De Mey M. (30), De Mey N. (21), Motybel (30), De Wulf (17), Klussmann (17), Decour (20), Maté-Longfils (30), Rosseels (21), Fruyt C. (68), de Tiège (17), Radvanyi (17), De Mey (34), Beurlet (33), Etienne (21), Braut M. (30), Hennebert (30), Tybebo (17), Ricco (26), Braut-Pétiau (36), Timmermans (18), Nélis-Davids (26), George (34), Yurdover-Misovic (16), George P. (6), Schrimer (3), Boulanoff (3), Hermant (3), Fontaine (3), Megaro (3), Godfroid (3), Trompette (3), Manganaro (3), Terlinden (6), Genicot-Lefebvre (3), Meynsbrughen (3), Herreman (6), Salmon (3), Pignet-Lenaerts (6), Leclair (6), Van Haeren (3), De Clerck (3) et Kesteman (6)

Le double quorum étant atteint, /1.000ème et propriétaires sur 56, l'assemblée est valablement constituée.

2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée

Monsieur De Mey préside l'assemblée générale et Monsieur Braut fait office de secrétaire.

3. Conditions de l'octroie de crédit

- But des travaux : isolation et rénovation de la façade arrière et des terrasses
- Entrepreneur : ARB
- Montant et durée du crédit : 200.000,00 € sur 12 mois
- Taux : fixe de 5,06 € soit 120 mensualités de 2.127,18 €
- Appel au fonds de réserve : environ 200.000,00 €
- Organisme bancaire: Belfius BCE BE 0403 201 185
- Garantie : Atradius
- Mandat au syndic pour la signature du contrat de crédit et du contrat Atradius

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 00 '.

Le syndic remercie les copropriétaires pour leur présence.

Toute remarque au sujet du présent procès verbal est à faire par écrit au syndic endéans les 3 mois qui suivent la date de l'assemblée générale.

Scorener Andread